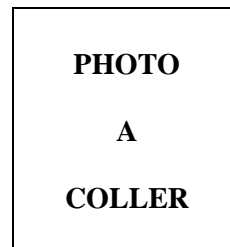


Université de Provence (Aix-Marseille I)
Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II)

ECOLE SUPERIEURE d'INGENIEURS DE LUMINY

Case 925 - 163, avenue de Luminy - 13288 MARSEILLE CEDEX 9

**Licence Professionnelle
Microbiologie dans les Industries
Agro-Alimentaires**



NOM Nom d'épouse.....

Prénom

Date de naissance Lieu

Nationalité.....

Adresse

CP Ville Téléphone..... Mobile.....

e-mail Fax

Diplôme en cours ou obtenu..... Lieu

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

(Indispensable sinon dossier non examiné)

Date, cachet et signature du Chef d'Etablissement :

Le dossier sera transmis directement par le Chef d'Etablissement au secrétariat de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy - Département Génie Biologique et Microbiologie Appliquée

ESIL - GBMA - Case 925 - 163, avenue de Luminy - 13288 MARSEILLE Cedex 9

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : 25 juin 2010 (cachet de la poste faisant foi)

SITUATION UNIVERSITAIRE

BACCALAUREAT : Série : Mention : Année d'obtention :

ou **DIPLOME EQUIVALENT** (préciser lequel) : Année d'obtention :

Etudes poursuivies après le Baccalauréat :

Indiquer ci-après pour chaque année, l'établissement fréquenté, les études et la classe suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus (moyenne sur 20 et rang).

Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

Années	Etablissements	Etudes	Résultats de l'année	
			Moyenne sur 20	Rang Sur/....
2008
2009
2010

Expérience professionnelle (y compris les stages) :

Année	Entreprise	Poste occupé	Durée – Type de contrat ou stage	Nom et coordonnées du responsable
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RENSEIGNEMENTS CERTIFIES EXACTS

DATE et SIGNATURE

Très important : L'admission est prononcée à titre individuel après examen du dossier et n'est valable que pour l'Etablissement qui l'a prononcée et pour la formation demandée.

Un entretien et des épreuves de vérification des connaissances peuvent être requis. Les candidats retenus seront convoqués.

**Université de Provence (Aix-Marseille I)
Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II)**

ECOLE SUPERIEURE d'INGENIEURS DE LUMINY

**LICENCE PROFESSIONNELLE
MICROBIOLOGIE DANS LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES**

Case 925 - 163, avenue de Luminy - 13288 MARSEILLE CEDEX 9
Tél. : 04 91 82 86 20 – Fax : 04 91 82 86 21

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

ATTENTION NE JOINDRE QUE DES PHOTOCOPIES - AUCUNE PIECE NE SERA RENVOYEE

- **Attestations des diplômes obtenus : BACCALAUREAT – BTS – DUT – DEUG ou L2**
- **Relevés trimestriels ou semestriels : BTS – DUT - DEUG ou L2**
- **1 CV**
- **3 enveloppes autocollantes (format 162/229 uniquement) non timbrées, portant votre nom et votre adresse**
- **3 timbres tarif en vigueur**

Les étudiants candidats à une bourse d'enseignement supérieur et/ou à un logement géré par le CROUS, doivent en faire la demande entre le 15 janvier et le 30 avril 2010 par Internet : <http://www.crous-aix-marseille.fr>

Après le 30 avril 2010, les étudiants doivent écrire directement au CROUS d'Aix-Marseille – Service du dossier Social Etudiant – Cité Universitaire Les Gazelles – 13621 AIX-en-PROVENCE Cedex 1, en justifiant le motif de leur retard.